

TRAME VERTE ET BLEUE

DE LA PLANIFICATION RÉGIONALE À LA CONSTRUCTION D'UNE STRATÉGIE TERRITORIALE

ARPENTER LE PAYSAGE POUR APPRÉHENDER LA TVB UN PROJET PORTÉ PAR LES CAUE D'OCCITANIE

[Contexte]

L'appel à manifestation d'intérêt lancé par la FNCAUE en partenariat avec le ministère de la transition écologique et solidaire et Régions de France vise à l'accompagnement des collectivités locales par les CAUE pour poser les fondations de stratégies pour la mise en œuvre de la Trame Verte et Bleue

[Cadre de l'intervention du CAUE]

Dans ce contexte, les CAUE d'Occitanie ont proposé une démarche expérimentale d'ateliers sur le terrain où, à partir de l'arpentage d'un site, il s'agit d'apprécier en quoi les enjeux paysagers et ceux de la trame verte et bleue se rejoignent et s'enrichissent mutuellement. Le CAUE de l'Hérault a choisi une commune du littoral particulièrement confrontée au risque de submersion marine.

[Bénéficiaires]

Élus et techniciens

[DESCRIPTIF DE L'ACTION]

» Objectifs de la journée

Afin d'appréhender "au quotidien" la Trame Verte et Bleue et le Schéma Régional de Cohérence Ecologique, le CAUE de l'Hérault organise une journée de sensibilisation en proposant d'expérimenter l'appropriation des données relatives à la TVB au SRCE à partir d'une expérience in situ, une immersion dans le paysage. À l'issue de cette action, l'objectif est d'apporter un nouveau regard sur la prise en compte nécessaire de la TVB, non comme une contrainte supplémentaire, mais comme un atout, une chance pour les territoires.

» Démarche

Il s'agit à partir d'une lecture du paysage et d'une approche des

FRONTIGNAN LA PEYRADE, HÉRAULT - 12 /10 /2017

ATELIER DU LITTORAL

Le paysage, un outil pour s'approprier la Trame Verte et Bleue à l'échelle communale



1. Vue de Frontignan depuis le massif de la Gardiole.

milieux, de montrer comment le projet communal "au quotidien" peut intégrer la trame verte et bleue. Afin d'enrayer la perte de biodiversité en participant à la préservation, la gestion et la remise en bon état des milieux, la mise en projet de la TVB doit participer à la constitution d'un cadre de vie, d'un paysage habitable, pour les habitants. Le CAUE de l'Hérault se focalise sur le littoral.

À ce titre, la commune de Frontignan la Peyrade lui est apparue comme un cas d'école puisqu'elle rassemble sur une courte distance une diversité de milieux depuis le massif de la Gardiole jusqu'aux étangs et à la mer.



2. La carte de Cassini (XVIII^e siècle), restituant les continuités lagunaires longitudinales.

[DÉROULEMENT]

Depuis un point de vue choisi sur le massif de la Gardiole, la première intervention consiste en une brève présentation du contexte législatif et quelques notions de vocabulaire : continuités écologiques, réservoir de biodiversité, corridors, pas japonais... Puis, une lecture de paysage associée à une description des milieux permettent d'envisager les caractéristiques et problématiques du site - entre Gardiole, étangs et mer - à travers le prisme d'une goutte d'eau qui tombe du ciel et ruisselle en traversant différentes "tranches" de ce territoire : cette goutte d'eau, qui tombe sur le massif de la Gardiole, finit dans les étangs et a traversé l'espace agricole, l'espace périurbain et urbain, les infrastructures... Entre l'eau qui monte et l'eau qui arrive des terres, les étangs sont à l'articulation. Le littoral entre terre et mer est une lisière, un entre-deux, un espace des mélanges, des échanges... Les zones humides littorales sont le lieu d'activités humaines, mais assurent également des fonctions essentielles au déroulement du cycle de vie de nombreuses espèces et notamment des poissons (nurseries). Elles rendent également de nombreux autres services gratuits comme l'atténuation des crues, l'amélioration de la qualité de l'eau... Après une intervention spécifique sur les zones humides, depuis les étangs, est évoquée en début d'après-midi "l'eau qui monte" et les enjeux liés à ces bouleversements (évolution du gradient de salinité, disparition-déplacement de ces milieux, pression foncière en cas de repli sur des espaces de biodiversité, protection, restitution et

dépollution du lido...), sur une temporalité longue (vision prospective). Enfin un exercice-jeu d'application en salle permet d'apporter des réponses aux problématiques soulevées tout au long de la journée au bénéfice de la TVB (biodiversité exceptionnelle et ordinaire), mais également au bénéfice des habitants, du cadre de vie, de la gestion des risques et ainsi aborder les multi-fonctionnalités de la TVB.

« PROPOS CHOISIS » OU TÉMOIGNAGE

Mme Léon, élue de Frontignan la Peyrade, rappelle comment ce territoire était vécu de façon saisonnière. Les frontignanais venaient passer l'été sur le lido, dans les cabanons rafraîchis d'un passage à la chaux et quittaient les lieux en septembre, avant les premiers coups de mer en mettant les biens à l'abri de l'eau.

[BILAN]

27 personnes ont participé à la journée et ils ont dans l'ensemble validé l'efficacité d'un dispositif de mise en situation sur le terrain associé à un exercice concret d'application. Les participants ont apprécié la lecture de paysage, le jeu d'application et l'apport des spécialistes de la biodiversité. Ils ont été plus réservés sur les compléments réglementaires et législatifs. L'atelier a plutôt capté un public de techniciens.



3



4

- 3. Évocation de l'occupation du lido au fil du temps par Mme Léon, conseillère municipale de Frontignan la Peyrade
- 4. Séance de travail autour du projet communal
- 5. Restitution du projet communal
- 6. Le bloc-diagramme, support du jeu d'application illustrant un cas de figure «type» d'une commune littorale.



5



6



7

7. Michel PIEYRE évoque les questions relatives à la submersion marine sur la plage de Frontignan la Peyrade.

[SYNTHÈSE ET ENSEIGNEMENTS]

L'action met en évidence la multifonctionnalité de la TVB. L'arpentage facilite la participation du public et le jeu d'application le met en situation de faire. Cette journée montre la nécessité d'un dialogue entre les acteurs. L'action pourrait être complétée par un document synthétisant les différents outils évoqués.

[SUITES À DONNER]

Les prises des vues vidéo de la journée, peuvent donner lieu à la réalisation d'un document/outil permettant d'approfondir et de diffuser la thématique abordée.

INTÉRÊT

Le thème de la submersion marine pourrait faire l'objet d'autres actions de sensibilisation.

PARTENAIRES

Simon WOODSWORTH, Chargé de projet au sein du service Biodiversité et Territoires, Direction de la Transition Écologique et Énergétique, Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

Julian LE VIOL, chargé de mission biodiversité, Syndicat Mixte du Bassin de Thau,

Hélène FABRÉGA, Chargé de mission Aménagement du territoire et zones humides, Syndicat Mixte des Étangs Littoraux (SIEL)

Mme Claude LÉON, Conseillère municipale déléguée à l'aménagement du territoire, à l'habitat, aux parcs et jardins publics, Vice-présidente de la commission « aménagement du territoire, économie, développement durable et risques, Ville de Frontignan La Peyrade

Elise ROUBAULT, Chef de service Urbanisme, Ville de Frontignan La Peyrade

Michel PIEYRE, Directeur de la Mission Développement durable, études et prospective, Conseil Départemental de l'Hérault

EN SAVOIR +

LIENS UTILES

- » <http://www.caue-lr.fr/node/1128>
- » <http://www.caue-lr.fr/node/1181>
- » <http://www.siel-lagune.org/>
- » Lien carto TVB Région
- » <http://www.smbt.fr/>

CONTACTS

- » CAUE de l'Hérault : 0499 133 700 - caueherault@caue34.fr
- » Serena PALAZZI,
- » Patrick BUFFARD